

annonces

emploi

légales

Journal habillé à recevoir les annonces légales. Tarif et présentation réglementés, arrêté ministériel NOR : MCE1733475A. Prix : 1,82€ HT le millimètre pour colonne, de filer à filer. Reproduction certifiée conforme

Le site d'offres
d'emploi du **GROUPE**

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT YBARS

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Le public est informé que par arrêté en date du 12 février 2021, la Présidente du SMDEA a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le zonage d'assainissement des eaux usées sur le territoire de la commune de Saint Ybars.

Cette enquête se déroulera du **mardi 30 mars 2021 à 8h30 au mardi 13 avril 2021 à 17h00** à la mairie de Saint Ybars.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête et le registre d'enquête afin den prendre connaissance et d'y apporter ses observations éventuelles. Il peut également les adresser par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception pendant la période d'enquête à l'adresse suivante : SMDEA - Direction Technique - Service Etudes - Enquête publique zonage assainissement SAINT YBARS - Rue du Bicentenaire - 09000 SAINT PAUL DE JARRAT, ou par courriel à l'adresse enquête.publique-zonageass.saint-ybars@smdeaog.fr, au plus tard le mardi 13 avril 2021 à 17 heures.

Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public :

- A la mairie de Saint Ybars, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du mardi au mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et du jeudi au samedi de 08h30 à 12h30, en version papier ;
- Au siège du SMDEA à Saint-Paul-de-Jarrat, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 et 17h30, en version papier ;
- En version numérique sur le site du SMDEA à l'adresse suivante : <http://smdeaog.fr/enquetes-publiques/zonage-dassainissement-de-la-commune-de-saint-ybars/> Monsieur Paul LEEFERE, nommé commissaire enquêteur par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse, recevra le public à la mairie de Saint Ybars :
 - le 30 mars 2021 de 08h30 à 12h30,
 - le 13 avril 2021 de 14h00 à 17h00.

L'ensemble des observations transmises par voie postale et par voie électronique, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences seront consultables sur le site internet du SMDEA.

Il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, après la clôture de l'enquête à l'adresse suivante :

<http://smdeaog.fr/enquetes-publiques/zonage-dassainissement-de-la-commune-de-saint-ybars/> et au siège du SMDEA à Saint-Paul-de-Jarrat aux jours et heures habituels d'ouverture et cela, pendant une durée minimale d'un an.

SOLUTION DES JEUX

SUDOKU FACILE										DIFFICILE									
5	1	8	3	7	2	9	4	6		6	3	5	7	8	1	4	9	2	
4	3	6	9	1	5	2	7	8		7	4	2	3	6	9	8	1	5	
7	2	9	8	6	4	1	3	5		1	8	9	2	4	5	6	3	7	
6	4	2	1	9	7	8	5	3		2	1	6	4	3	7	5	8	9	
8	5	1	4	2	3	6	9	7		8	5	3	1	9	2	7	4	6	
9	7	3	6	5	8	4	1	2		9	7	4	8	5	6	1	2	3	
3	8	5	2	4	9	7	6	1		3	6	7	9	1	4	2	5	8	
1	9	7	5	8	6	3	2	4		4	2	8	5	7	3	9	6	1	
2	6	4	7	3	1	5	8	9		5	9	1	6	2	8	3	7	4	

Mots croisés N° 4966

HORIZONTALLEMENT :

I.- OBTENPÉRER.- II.- LIÈGE. RÉ.- III.-
ÔRE. CER.- IV.- AOSTE. AL.- V.- GR. ISO.-
LANT.- VI.- INES. SEMAI.- VII.- NA.-
MAT. EST.- VIII.- JEU. SI.- IX.- URE.
BORNÉO.- X.- XI. WESTERN.-

VERTICALEMENT :

A.- OLBAGINEUX.- B.- BI. ORNA. RI.-
C.- TÉ. JE.- D.- ÉGOTISME.- E.- MÈRES.-
AUBE.- F.- OST. OS.- G.- EM. ALE. ART.-
H.- CLAME. NE.- I.- ÈRE. NASSER.-
J.- RÉPÉTITION.-

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16



LADÉPÊCHE
marchés publics

www.ladepêche-marchespublics.fr

Dans votre commune
ou sur les 10 départements alentours,
consultez tous les marchés publics
liés à votre activité
sur la

Mise à jour des
marchés publics
en temps réel
sur le site de :
ladepêche-marchespublics.fr

contacts, rencontres, voyance



ladepêche.fr

ACTUALITÉ

ladepêche.fr

www.occitanie-emploi.fr

ÉTÉS
PRISE
TE?